



**Intervention de Benoît Caron
Conseiller Municipal Groupe URC
Conseil Municipal du 13 mars 2010
CCSC
Centre ville**

Monsieur le maire,

L'actualité de ces derniers jours nous impose de revenir sur les évènements concernant le patrimoine immobilier du centre ville.

Après les arrêtés de mise en péril de l'immeuble qui jouxtait le restaurant du four à ban, après avoir voté ici même les décisions de sauvegarde du patrimoine historique du centre nous assistons à une multiplication des décisions de mise en péril imminent de certains immeubles ayant pour conséquence l'évacuation des logements, la gêne en résultant pour les habitants qui se retrouvent en quelques heures à la rue comme l'expliquaient à la presse les habitants évacués de l'immeuble qui se trouve exactement derrière nous.

Si ce rythme de décisions et d'évacuations continue, cela va bientôt être la moitié du centre ville qu'il va falloir reloger. On s'aperçoit également que ces décisions sont prises dans l'urgence et la précipitation, avec, heureusement, une fois la sérénité nécessaire revenue, une réappropriation des locaux par les habitants.

Ce constat de vétusté d'un grand nombre d'immeuble du centre ville n'est pas nouveau, nous le connaissons depuis longtemps, la presse nous rappelait que déjà en 1969 l'immeuble jouxtant le théâtre du côté opposé à celui faisant la une aujourd'hui avait du être entièrement rénové. Quelles décisions en ont découlées, quelles réalisations ont elles été entreprises depuis ? Rien ou pas grand chose. 40 années se sont écoulées et alors dans l'urgence et devant le péril qui se dessine, des décisions d'urgence et un peu de panique sont prises, en ouvrant le parapluie du désormais fameux " principe de précaution".

Durant ces nombreuses années, vous aviez plutôt pour ambition concernant le centre de notre ville d'en chasser le maximum de véhicules automobiles et d'en faire un centre d'habitation étudiante et de manifestations multiples et festives, ayant pour résultat d'en chasser les familles et une partie de ses habitants "stables" plutôt que d'envisager un quartier certes avec ses spécificités particulières, mais un quartier également habité par des Rennais qui aiment leur ville et qui souhaitent continuer à y vivre dans des conditions de qualité de vie appréciable, avec tous les équipements auxquels ils ont légitimement droit, comme tous ceux des autres quartiers de notre ville.

Il est vrai que pendant de nombreuses années, ce quartier de ville n'était pas "politiquement correct", et qu'il a désormais d'autres qualités à vos yeux. Il vaut cependant mieux, monsieur le maire, qu'une marche exploratoire nocturne effectuée au pas de charge.

On se rend compte que durant toutes ces années passées il n'y a eu en fait aucune vision du politique et de l'élu sur l'avenir du patrimoine immobilier du centre ville, aucune prospective ou prévisions de l'étalement des travaux qui pouvaient s'annoncer.

Et aujourd'hui vous réagissez justement dans l'urgence et un peu dans l'inquiétude, pour ne pas dire dans une certaine forme de panique, même si le terme est un peu fort, conseillé en cela par les experts et les services de la ville, auxquels je tiens à rendre hommage pour leur travail et leur réactivité dans des situations particulièrement difficiles puisqu'elles touchent véritablement au cœur de la vie des personnes. Mais hélas de quel manque d'anticipation et de vision, avez vous fait preuve, vous et vos prédécesseurs. Ce n'est pas bien sûr aux services d'avoir une vision de l'évolution de notre ville. Mais lorsqu'il y a carence du pouvoir décisionnel des élus, malheureusement rien ne se passe. Ou plutôt la catastrophe annoncée et prévue ne manque pas de se produire.

Alors, une fois ces remarques faites sur la gestion que vous avez fait de la " crise" il faut en tirer des conclusions et tenter d'avancer.

Le problème n'est pas simple, il évolue depuis longtemps et la politique du laisser faire qui est la votre depuis de très nombreuses années ne contribue pas à le simplifier. Ce n'est pas pour autant qu'il ne faille rien entreprendre. Certes le patrimoine est en grande partie privé, et composé de multiples copropriétés. Certes pour un certain nombre la rénovation ou l'entretien des parties communes n'est pas ou n'était pas une priorité. Certes pour certains copropriétaires le montant des travaux qui se profilent sont probablement hors de portée financière si il n'y a pas d'aides et de volonté.

Mais ces aides existent, en grand nombre, ANAH, PACTARIM, et il ne tient qu'à nous d'en imaginer d'autres. Pourquoi, par exemple ne pas envisager une aide de la ville aux copropriétés nécessiteuses en échange d'un engagement de location à loyer contrôlés et réservés à certaines catégories de population. Cela pourrait avoir comme résultat de pouvoir rendre le centre de notre ville plus attractif aux familles. Nous vous avons déjà fait ces propositions lors du débat concernant la rénovation du centre urbain. Pour certains, il est possible que ces mesures ne soient pas malheureusement suffisantes, il faudra alors bien faire preuve de pragmatisme et prendre des décisions qui pourront peut être évité les mises en demeure de destruction comme celles qui arrivent, sans véritables avertissement semble t il, à certaines copropriétés de la rue Saint Michel, les immeubles étant tellement vétustes qu'ils présentent aujourd'hui de réels dangers, et semblent hors d'état de rénovation.

On le voit bien les solutions existent, elles vont nécessiter de la volonté et de la constance. Certainement des qualités qui ont cruellement fait défaut sur ce dossier pendant de trop nombreuses années et dont les Rennais en paient aujourd'hui les conséquences au prix fort.

